

**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-26**

L'an deux mille vingt et un,  
Le 09 avril 2021 à 18h,

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

**Date de convocation :** Le 26 mars 2021  
**Date d'affichage :** Le 26 mars 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers :** Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Patrick GOMEL, Bernard MOUSSAY, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Marie-Françoise LECAILLE, David NOËL, Julien DIEU, Valérie DELATTRE

12/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Jean-Pierre FLOUR donne pouvoir à Béatrice BOULY
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Alain FIX
- Emilie LISSE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Patrick GOMEL

6/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Patrick GOMEL est nommé secrétaire de séance.

**ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DE LA RÉGION DESTINÉE A FINANCER LES TRAVAUX DE  
CRÉATION D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME ET D'UNE AIRE DE FITNESS**

Monsieur le Maire

Rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention a été déposé pour financer une partie des travaux de création d'une piste d'athlétisme et d'une aire de fitness.

Propose à l'assemblée d'accepter la subvention d'un montant de 11 424 € accordée par la Région au titre de la politique Sports dans le cadre du dispositif « Equipements sportifs de proximité »

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2021

Application agréée F.legalite.com

99\_DE-962-216209060-20210409-2021\_26-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à entreprendre toutes les démarches lui permettant l'encaissement de cette subvention au budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré  
A La Capelle-les-Boulogne,

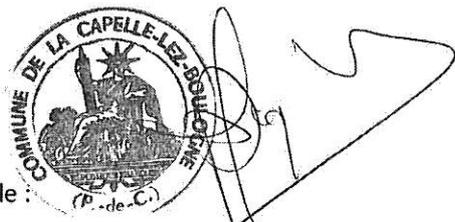
Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le :

15 AVR. 2021

  
Jean-Michel DEGREMONT



REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216209080-20210409-2021\_26-DE